Marie Bertrand née d'Angreville (1859-1934)

2017 Bulletin 27

Un des premiers cas de divorce en Valais

Texte original en allemand : Gisela Dirac-Wahrenburg

Traduction française: Raymond Berguerand

Compléments et photos : Léonard Ribordy et Jean-Pierre Coutaz

Mariée à un homme tyrannique de 29 ans son aîné, Marie d'Angreville (* 8 juillet 1859 Saint-Maurice + 15 mars 1934 Saxon) fit la connaissance, à l'âge de 27 ans, d'un homme de son âge dont elle s'éprit. Son époux Louis Joseph <u>Ernest</u> Bertrand (* 1^{er} novembre 1830 + 26 février 1908), ingénieur géomètre et homme très influent, la chassa de la maison, lui interdisant toute relation avec leurs enfants ¹. Il s'opposera à elle par tous les moyens, jusqu'à ce que, quatre ans plus tard, il obtienne le divorce (7 avril 1891).



Ce fut un des premiers cas de divorce dans le canton du Valais. Marie aura 14 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants qu'elle ne rencontrera, pour la

plupart, jamais. Marie mourut à l'âge de 75 ans, dans la pauvreté et la rancœur. Elle était une victime de son époque.

Un milieu privilégié

La vie de Marie s'annonçait pourtant pleine d'espérance. Fille de parents aisés, elle avait grandi dans un milieu privilégié.

Son père, Jacques-Etienne d'Angreville (1808-1867), homme d'affaires bien connu, joua un rôle important dans la vie sociale et politique du canton du Valais. Il avait de nombreux titres et fonctions ainsi qu'un banc réservé à son nom en la vénérable Abbaye de Saint-Maurice, sa ville natale. Devant l'église St-Sigismond, côté collège, se dresse encore la stèle de sa tombe.

- 1. De son mariage, le 20 août 1877, Marie d'Angreville eut six enfants :
- Deux jumeaux, morts à la naissance * + 30 avril 1878
- Marie Aglaë Henriette (Mimi) * 12 avril 1879 St-Maurice + 1 janvier 1938
- Marie-Louise (Toutou) * 6 oct 1880 St-Maurice + 27 nov 1949
- Jules Bernard Auguste * 10 juil 1882 St-Maurice + 26 août 1943
- Adrien Alfred (Didi) * 27 mai 1884 St-Maurice + 22 juin 1947

Premier armorial du Valais publié en 1868

L'auteur du premier armorial valaisan est un curieux personnage issu d'une famille d'origine française, fixée à Saint-Maurice en 1765 et naturalisée valaisanne depuis 1860 seulement : Jacques-Etienne d'Angreville (1808-1867). Héraldiste, numismate, naturaliste, entrepreneur, procureur, collectionneur, membre d'innombrables sociétés savantes, il déploya également son zèle dans le journalisme, en tant que corres-



pondant de journaux favorables au Sonderbund, *La Gazette du Simplon* de Sion, *La Véridique* de Fribourg, et *L'Union* de Porrentruy. En 1903, sa bibliothèque historique, riche de quelques 750 volumes, a rejoint la bibliothèque cantonale du Valais.

Mais le nom d'Angreville reste essentiellement attaché à l'Armorial historique du canton du Valais publié en 1868, une année après la mort de son auteur, par les soins du lieutenant colonel de Mandrot à Neuchâtel. Que peut-ont en dire aujourd'hui?

C'est la belle facture du volume qui frappe d'abord : tout l'ouvrage est réalisé en lithographie couleur, aussi bien la solennelle page de titre que toutes les armoiries recensées. On remarquera également la minceur du volume :

en tout et pour tout, 500 armoiries, celles des évêques de Sion, des principaux dignitaires du clergé, des grands baillifs, des magistrats les plus marquants, des familles nobles, patriciennes, bourgeoises et de quelques notables. Un armorial donc très élitaire, sans aucune notice historique, puisque toutes sont restées à l'état de notes manuscrites conservées aux Archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

Il reste que d'Angreville a ouvert la voie aux études qui ont permis la sortie, en 1946, de *L'Armorial valaisan*, édité par les soins des Archives cantonales.

Alain Cordonier *Le Nouvelliste*, 3 septembre 2003, p. 44.

27

Le grand-père de Jacques-Etienne avait immigré de France en Suisse en 1765. La famille venait de Beaumont en Gâtinois, Seine-et-Marne, où elle est mentionnée comme « Dangreville » dans les registres de baptême. A l'arrivée du grand-père d'Etienne en Suisse, le nom a été transformé en d'Angreville pour lui donner une touche de noblesse. Les

ancêtres de Jacques-Etienne étaient des avocats et procureurs de comtés en France, mais ils n'étaient pas nobles. La famille Dangreville pourrait être originaire d'un petit village nommé Angreville au sud-est de Dieppe, en Normandie.

Jacques-Etienne s'intéressait à la flore et à la numismatique. Il étudiait et archivait les fleurs du Valais qu'il conservait dans de précieux albums. Il a aussi fait un important travail comme héraldiste qui se reflète dans son document « *Armorial historique du Canton du Valais* » de 1868 ².

La collection de monnaies de Jacques-Etienne, dont certaines pièces rares avait une grande valeur. Après sa mort, une grande partie de sa collection fut gaspillée par son fils Gistald : il arriva même que celui-ci s'acquittât de ses



Jacques-Etienne d'Angreville Historien et Naturaliste 1808-1867

dépenses aux restaurants et bars en payant avec quelques pièces rares de cette collection dont, selon toute évidence, il ne connaissait pas la valeur. Il est très probable qu'une partie de cette collection revint par héritage aux mains des Bertrand, car une collection de monnaies anciennes a été léguée par les descendants de cette famille à l'Abbaye de Saint-Maurice.

La mère de Marie d'Angreville, Jeanne Derivaz (* 10 déc 1835 + 4 août 1901 Saint-Maurice), était originaire de Saint-Gingolph VS au bord du Lac Léman, près de la frontière française. Elle avait 27 ans de moins que son mari. A leur mariage, Jeanne avait 24 ans et Jacques-Etienne 51 ans. Le couple eut trois enfants : Marie (* 1859), Gistald (* 1861) et Gondebald (* 1863).

Les noms des garçons étaient empruntés à ceux des fils du roi Sigismond, roi canonisé et dont quelques reliques sont vénérées à l'église St-Sigismond de Saint-Maurice.

^{2.} Léonard Ribordy, un descendant direct de Jacques-Etienne, a légué un exemplaire de ce précieux document à l'AVEG. Il peut être visionné sous : www. aveg.ch/fr/Ressources/Armorial Angreville.php

27

Le milieu plus modeste de son beau-père

Après huit années de vie conjugale seulement, Jacques-Etienne mourut âgé de 59 ans, en laissant une veuve de 32 ans seule avec des enfants de huit, six et quatre ans.

Après l'année de deuil, Jeanne épousa en seconde noce le veuf Louis-François Dirac (* 19 févr 1810 Saint-Maurice + 22 mai 1882 Saint-Maurice), qui – lui aussi – aurait pu être son père. Il avait 25 ans de plus qu'elle. Louis-François Dirac avait déjà six enfants de son premier mariage : Louis * 1836, Catherine * 1839, François * 1840, Maurice * 1843, Louis-Alfred * 1846, Louise * 1849. Catherine, François et Maurice moururent en bas âge. Les trois autres enfants étaient déjà des adultes lorsque leur père se remaria, de telle sorte que Jeanne et Louis-François purent se consacrer entièrement à l'éducation des enfants d'Angreville.

Une fille naquit encore de cette union : Anaïs Dirac, * 17 décembre 1868 à Saint-Maurice. Elle sera plus tard la mère d'une famille de onze enfants. Les parents d'Anaïs avaient donc respectivement 58 et 32 ans lors de sa naissance. Le plus âgé de ses demi-frères, Louis Dirac * 1836, était d'un an plus jeune seulement que sa belle-mère Jeanne * 1835 ! Et il avait lui-même des enfants de l'âge de sa demi-sœur Anaïs. Louis Dirac est le grand-père du célèbre physicien et prix Nobel Paul Dirac (* 1902 Bristol, GB + 1984 Tallahassee, USA) ³.

Quant aux enfants d'Angreville, cette nouvelle situation – la mort de leur père, le remariage de leur mère et cette demi-sœur – leur était plutôt dure à accepter. Devenus adultes, ils furent, tous les trois, confrontés à de graves problèmes. Le passage d'un milieu aisé à celui plus modeste de leur beau-père ne fut pas facile à gérer. Louis-François Dirac était menuisier et il ne disposait de loin pas des moyens financiers de leur père décédé. Ils n'étaient plus les enfants gâtés qu'ils avaient été.

L'histoire des frères

Gistald devint dentiste. Son héritage et sa profession auraient dû lui permettre de vivre confortablement. Mais son addiction au jeu et à la boisson le mena à la ruine. Il mourut à l'âge de 47 ans sans un sou et sans descendance. Ses neveux et nièces, les enfants de sa sœur Marie, prirent en charge les frais de son hospitalisation ainsi que ceux de ses funérailles.

Gondebald épousa en 1886, à l'âge de 23 ans, Marie-Henriette Barman de Saint-Maurice. Un jour, il quitta son épouse et émigra en Argentine d'où il ne revint jamais. Personne ne savait ce qu'il était advenu de lui jusqu'à

^{3.} Cf. sa notice publiée dans le bulletin de l'Aveg-WVFF n° 19, pp. 54 à 56.

ce que, il y a peu de temps, une piste soit trouvée sur Internet. Dans les registres de baptême de Palermo (Distrito Federal, Argentine) figurent les noms d'un certain Gondewaldo d'Angrewile et de son épouse Catalina Marman, parents d'une Maria d'Angrewile, baptisée le 8 mars 1898.

Etant donné que le nom Dangreville est très rare, surtout en Argentine, une certaine Josefina Florio, qu'on a trouvé sur Internet, et qui est une arrière-petite-fille d'une Maria d'Angreville et d'un José Evaristo Vergara, est très probablement une descendante de l'émigrant Gondebald d'Angreville. Josefina n'a pas pu nous le confirmer car elle ne sait que très peu de choses sur ses ancêtres.

D'autres recherches approfondies ont mené à la conclusion que Gondebald d'Angreville s'appela plus tard Carlos Dangreville et qu'il se maria encore deux fois en Argentine. Il avait encore quatre autres enfants. Tous les documents officiels indiquent que ce Carlos était originaire de Suisse. Et puisque les seuls et derniers Dangreville / D'Angreville en

Suisse étaient les enfants de Jacques-Etienne à Saint-Maurice et vu que l'âge correspond aussi, il y a de fortes chances que Gondebald et Carlos soient un seul et même personnage.

Un tuteur devenu époux

Mais revenons à notre Marie d'Angreville qui, à l'âge de 18 ans, va épouser Louis Joseph Ernest Bertrand, de 29 ans son aîné.

Ernest Bertrand était un bon ami de Jacques-Etienne d'Angreville père de Marie. Tous deux étaient des personnalités très connues à Saint-Maurice. A la mort de son père, Ernest Bertrand fut nommé tuteur de Marie, sa future épouse, alors âgée de huit ans.

Ernest Bertrand était un ingénieur-géomètre qui s'est illustré dans la construction de chemins de fer en France voisine, du tunnel rou-



Ernest Bertrand Ingénieur 1830-1908

tier de la Menouve au Grand-Saint-Bernard (qui ne fut jamais achevé à cause de la faillite de l'entreprise), d'autres ouvrages d'art et surtout par la construction du plus long bisse du Valais, le célèbre bisse de Saxon d'une longueur de 33 km.

Ce mariage ne fut certainement pas un mariage d'amour. Marie venait d'une bonne famille et pour Ernest elle était un bon parti. Comme tuteur

27

de la jeune fille, il connaissait exactement sa situation financière. Et puis, n'avaitelle pas été éduquée avec rigueur chez les sœurs au Pensionnat de Jeunes Filles de Saint-Maurice où on lui présenta tous les avantages d'un époux d'âge mûr? On ne lui demanda pas son avis. Les rêves d'une jeune fille n'intéressaient personne.

Huit mois après le mariage, Marie accoucha de prématurés : deux garçons jumeaux qui moururent à la naissance. On peut imaginer la douleur de cette jeune femme d'à peine 19 ans.

Exactement un an plus tard, en 1879, elle donna naissance à sa fille Aglaë. Puis suivirent, dans l'ordre : Marie Louise en 1880, Jules en 1882 et Adrien en 1884. A



Les enfants Bertrand : Aglaë, Jules, Adrien et Marie-Louise en 1885

l'âge de 25 ans, Marie avait déjà donné naissance à 6 enfants. Elle devait être probablement frustrée et surmenée. Avec quatre enfants et un mari autoritaire, elle devait aspirer à plus de « légèreté dans sa vie » et à un peu de changement.

Un tournant dramatique

Agée de 26 ans elle rencontra Jules Kuhn, un jeune homme de Saint-Maurice, dont elle s'éprit. Lorsque Ernest Bertrand découvre cette relation et deux petits messages que son épouse a échangés avec le boulanger, la vie de Marie prend un tournant dramatique.

Le 21 juin 1886, immédiatement après cette découverte, Ernest presse sa femme de signer les papiers de divorce, ce qu'elle fait, énervée et sans penser aux conséquences. Elle quitte la maison et se réfugie chez son oncle Auguste Derivaz à Planchamp-sur-Clarens. Le même jour, Ernest dépose la demande en divorce. Marie revient deux jours plus tard à Saint-Maurice mais elle ne pouvait plus habiter chez son mari et ses enfants.

Après quatre longues années de procédure, le divorce sera prononcé. C'était un des premiers cas de divorce dans un canton conservateur et profondément enraciné dans la tradition catholique. L'évènement fit du bruit. Comme les autorités ne voulaient rien prendre à la légère, la situation de mariage était analysée à fond. Les autorités voulaient tout savoir. Il ne suffisait pas que les conjoints s'accusent mutuellement d'incompatibilité.

Quelques extraits du protocole du divorce

21 juin 1886 – Ernest Bertrand dépose auprès du Tribunal du District de Saint-Maurice une demande en divorce. Motif : la vie conjugale n'est plus possible à cause d'une « incompatibilité d'humeur et autres raisons. » Dans ce document, il est convenu que



Adrien et Jules Bertrand

Jules sera confié à Marie, sa mère et les trois autres enfants à Ernest, leur père.

30 juin 1886 – Le tribunal décide que seul le désir des deux conjoints de mettre un terme à leur mariage ne suffit pas pour justifier d'un acte si grave. Il fallait donc nécessairement trouver des preuves et des témoins pouvant certifier de « l'incompatibilité » du couple.

31 juillet 1886 – Marie est entendue par le juge Chappelet.

3 août 1886 – Marie écrit une lettre désespérée à son mari dans laquelle elle le prie de l'autoriser à rentrer à la maison, car, ditelle, ses enfants lui manquent. Elle admet avoir commis une faute et promet que cela ne se reproduira plus à l'avenir. Elle termine par ces mots : « Si vous ne voulez pas me reprendre comme épouse, acceptez moi

comme servante. » Ernest ne se laissera pas attendrir par cette émouvante déclaration.

19 août 1886 – Marie reçoit une citation à comparaître devant le tribunal.

26 août 1886 – Elle doit se défendre devant le juge dans une interrogation publique.

30 août 1886 – Ernest sera assigné à comparaître. Afin de pouvoir survivre financièrement, Marie demande la jouissance des biens qu'elle a apportés en dot ainsi que les acquêts. En plus, elle demande que deux de ses enfants lui soient confiés et que son époux participe à leur entretien.

Marie devait toutefois bien se douter que ses requêtes se heurteraient à un bloc de granit. Car, à la fin du 19^e siècle, pour la mentalité bourgeoise d'une petite ville catholique, l'adultère et le divorce étaient un énorme scandale. Marie, aux yeux de tous, était coupable. A aucun moment du

27

procès, il n'est mentionné qu'Ernest et Jules Kuhn portent une quelconque responsabilité de ce qui est arrivé.

26 août 1886 – L'avocat d'Ernest est Me Achille Chappaz de Monthey et celui de Marie, Me de Chastonay de Sierre. Lors de son audition, Marie dit que la seule faute qu'elle ait commise, et dont elle se repent, est d'avoir, le 21 juin, signé les papiers du divorce sans y réfléchir, et d'avoir, dans le « feu de l'action », quitté le domicile conjugal. Elle confirme qu'elle n'a pas commis d'autres fautes.

Le juge lui reproche d'avoir eu une relation avec le boulanger Jules Kuhn qu'elle a rencontré lors des vendanges aux Perrières (petit vignoble de Saint-Maurice le long du torrent Mauvoisin). Marie nie catégoriquement avoir eu une relation intime avec un autre homme que son mari, à qui elle dit être restée fidèle. Ces petits billets que son mari a trouvés et présentés comme preuve, elle les qualifie d'enfantillages sans importance.

Le juge souligne le fait qu'Ernest aurait eu la bonté de lui laisser l'appartement de Saint-Maurice, tandis que lui-même, avec les enfants, voulait déménager à Saxon. Marie explique que son époux ne lui a jamais fait cette proposition qu'elle aurait été heureuse d'accepter.

Il est à remarquer que le juge demanda à Marie, entre autres, comment elle en était arrivée à lire *Germinal* d'Emile Zola – un livre qu'on avait trouvé dans ses affaires. Aux yeux du juge, lire un roman révolutionnaire, témoignage des conditions de travail terribles des ouvriers et du mépris des hommes, était suspect. Le mouvement socialiste et les revendications des travailleurs étaient des torchons rouges aux yeux des puritains des classes dominantes d'autrefois.

6 novembre 1896 – En présence des deux avocats, Marie menace son époux de lui envoyer l'huissier, s'il ne lui fait pas immédiatement parvenir ses biens ainsi que ses meubles et ses affaires personnelles. Marie est perturbée, désespérée et sans le sou. Sa situation est intenable.

Situation de plus en plus difficile

Elle habite à Saint-Maurice, peut-être avec sa mère ou chez son frère Gistald, qui a lui-même des problèmes. Marie n'a aucune ressource et elle ne sait pas combien de temps elle pourra survivre. Cette menace de faire intervenir l'huissier prouve qu'après cinq mois de procédure, elle a abandonné l'espoir d'une solution à l'amiable.

27

Lors d'un nouvel interrogatoire, il lui est reproché que les petits billets qu'elle a échangés avec son « amoureux » étaient passés par sa fille lorsque celle-ci allait acheter le pain. Ils étaient cachés dans le « carnet des commissions ». Dans l'un des messages à son présumé amant Jules Kuhn, elle emploie le terme de « mon bien aimé ». Marie conteste. Elle n'a pas écrit ce billet. Elle admet toutefois avoir échangé des petits mots avec Jules Kuhn. Elle répète que ces échanges épistolaires n'étaient que des enfantillages sans conséquence et sans qu'il n'y eut jamais entre eux, de relations intimes.

Le carnet du lait, ayant servi pour transporter les billets doux, est une pièce à conviction qui fut déposée au musée de Saxon, par Léonard Ribordy, avec une partie des archives de la famille Bertrand en 2016.

Comme le juge lui demande si c'est la découverte de ces petites lettres qui a conduit au fait que la vie conjugale était devenue impossible pour elle et pour son mari, elle donne la réponse suivante : « Monsieur Bertrand n'a pas le droit de prétendre que notre vie conjugale est devenue impossible depuis cette découverte. Monsieur Bertrand sait très bien que son comportement à mon égard n'est plus celui d'un bon époux, et cela depuis quatre ans déjà, bien avant que j'aie fait la connaissance de Monsieur Kuhn. »

12 mai 1887 – Marie insiste sur le fait que toutes les lettres présentées n'ont pas été écrites de sa main. Elle rappelle à son mari qu'elle n'a toujours pas reçu tous ses biens. Elle lui donne huit jours encore, après quoi elle portera l'affaire devant le tribunal.

2 novembre 1887 – Les experts confirment que, dans toutes les lettres trouvées, il s'agit bien de l'écriture de Marie. L'avocat de Marie demande une contre-expertise.

1888 – 1889 – aucune audience devant le tribunal

14 mai 1890 – Après une série d'expertises graphologiques, tous les petits billets sont attribués à Marie. La situation devient de plus en plus difficile pour elle. Le juge accorde un nouveau délai pour apporter la preuve du contraire.

13 septembre 1890 – Il est demandé à Ernest s'il a mis la pression sur son épouse pour qu'elle signe les papiers du divorce. Il répond : « Elle n'était pas une épouse à se laisser influencer ou à qui l'on pouvait ordonner quoi que ce soit. »

C'était exactement ce trait de caractère qu'Ernest reprochait à sa femme et c'était la raison pour laquelle il voulait se débarrasser d'elle. Elle avait

27

échappé à son influence et à sa domination. Elle était devenue indépendante et rebelle. Cela ne plaisait guère à ce vieux tyran pour qui cette prétendue affaire tombait à pic pour se séparer d'elle.

Il est révélateur qu'Ernest ait présenté la demande en divorce le jour même où les petits billets avaient été découverts. Pas de discussion entre époux, aucun examen des faits, aucune réflexion sérieuse sur les conséquences! Il était vraiment pressé de se débarrasser de sa femme. Ce souhait n'était certainement pas nouveau! Marie avait rempli son devoir en lui donnant six enfants, dont quatre étaient encore en vie. Elle pouvait maintenant s'en aller. Il n'avait pas besoin d'une femme récalcitrante qui ne voulait pas se soumettre à toutes ses volontés. Devoir élever seul ses quatre enfants était un moindre mal plutôt que de vivre avec une telle épouse.

2 janvier 1891 – La Cour arrive à la conclusion que le mariage de Marie et Ernest est en désarroi et qu'ils doivent divorcer. Tous les enfants sont confiés à la garde d'Ernest. Il sera seul responsable de leur éducation ainsi que des frais inhérents. Les frais du procès sont mis à la charge de la « coupable ».

7 avril 1891 – Le divorce est prononcé et validé. Il est mentionné que les petits billets ont compromis la dignité et l'honneur d'une épouse et mère de famille, et qu'ils représentent de graves et honteuses insultes à l'égard du plaignant.

Ce fut le commencement d'une triste fin pour Marie.

N'était-ce pas humain et naturel que Marie, à 27 ans, aspire à un peu d'attention, à de la reconnaissance, à de la tendresse, ce que son mari beaucoup plus vieux qu'elle et très autoritaire, ne pouvait pas lui donner ? Il n'y a aucun doute qu'elle eut une amourette avec Jules Kuhn. Les petits billets doux le prouvent. Mais il n'est pas prouvé qu'elle ait eu, avec le jeune homme, des rapports intimes. Cela, Marie l'a nié jusqu'à la fin. Et Monsieur Kuhn n'a jamais été interrogé sur le sujet!

Un homme pouvait se comporter en toute impunité, comme il le voulait. Une femme, non! Même si la femme adultère n'était plus lapidée à l'époque, son « crime impardonnable » fut puni par la diffamation, la privation des enfants et les difficultés financières.

L'éloignement de ses enfants et le sort de ceux-ci

Pour prendre un peu de distance, Marie se rendit en Allemagne. Elle travailla au Wurtemberg comme dame de compagnie et plus tard comme lingère.

27

Elle revint en Suisse quelque dix ans plus tard. D'Allemagne elle envoyait des cartes postales, des lettres et des petits paquets à ses enfants. La distance et le temps qui passait l'éloignaient toujours plus de ses enfants. L'influence du père fit le reste.

Ernest habitait à Saxon au lieudit Perosé (le long de l'ancienne route reliant Charrat à Saxon) avec ses enfants. Il avait gardé un appartement à Saint-Maurice, au 3^e étage d'une maison en face du Café de la Poste. Son avarice était légendaire. A Saxon, il ne chauffait jamais sa chambre, de telle sorte que l'encre gelait sur son bureau en hiver.

Malgré son jeune âge, Mimi (Aglaë) était responsable de la cuisine. Un jour, après qu'elle eut mis le dîner sur le fourneau, elle alla jouer avec sa poupée. Lorsqu'elle revint à la cuisine, elle ne trouva dans la marmite qu'une « masse » indéfinissable, trop cuite. Pour essayer de sauver le tout, elle ajouta de la poudre de chocolat. Elle avait tout juste 13 ans et c'était apparemment, pour elle, une bonne idée! On ne sait pas ce que le père en dit, mais on peut l'imaginer.

Mimi (Aglaë), Toutou (Marie-Louise) et Jules prenaient leurs repas à part. Seul le petit Didi (Adrien) était autorisé à s'asseoir à la même table que son père et à manger avec lui. La nourriture n'était pas très raffinée, mais les couverts étaient en argent massif.

Mimi n'était pas la seule à devoir accomplir des tâches pénibles. Adrien (Didi) avait huit ans lorsque son père l'envoya à pied au marché de Martigny (11 km) pour y vendre un cabri. Le petit Adrien cheminait vaillamment avec son cabri attaché à une corde. Près d'un endroit, appelé Gottefrey, il fut abordé par un homme qui secoua la tête en réprobation lorsqu'il apprit ce que devait faire l'enfant. Il lui offrit son aide. La vente se déroula au mieux. Ernest fut satisfait de ce que l'enfant avait rapporté. Mais qu'aurait-il dit si, sur le marché de Martigny quelqu'un s'était moqué de son fils naïf et qu'il soit rentré à la maison avec seulement une petite partie de l'argent escompté ?

Heureusement que pour faire la lessive, Ernest avait engagé une dame de l'endroit.

Mis à part cette rudesse, Ernest pouvait aussi être un père attentif et aimant qui prit soin, en particulier du plus jeune. Lors des longues soirées d'hiver, il jouait aux échecs avec lui. Un jour, il lui demanda : « Adrien, qu'aimerais-tu faire quand tu seras grand ? » « Roi », répondit le garçon ! Ernest lui expliqua que ce n'était pas si simple, attendu que dans cette profession, il y avait peu de place vacante. « Alors, Pape ! » était sa prochaine proposition. Le père lui dit que c'était encore plus difficile que

de devenir roi. Adrien ne fut pas décontenancé pour autant, et finalement il dit : « Et bien, je serai juste papa ! »

Les familles Bertrand et Ribordy-Bertrand, à Saxon, St-Maurice et Chexbres, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher

faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher et regretté père, beau-père, grandpère, frère,

M. ERNEST BERTRAND. Ingénieur

survenu à Saxon, dans sa 78^{me} année, le 26 février, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevellissement aura lieu à St-Maurice le 28 à 10 h., du matin.

P. P. L.

Faire-part paru dans *Le Nouvelliste Valaisan* du 27 février 1908

Décès d'Ernest

Lorsque Ernest mourut, le 26 février 1908, à l'âge de 78 ans, son enfant préféré Adrien avait alors 24 ans. De longues semaines à veiller un père malade et mourant l'avaient considérablement affaibli. Pourtant, en juillet, il rendit visite à son oncle Gistald d'Angreville à Saint-Maurice, dont il avait entendu dire qu'il était très malade. L'oncle ne le reconnut pas, et un jour plus tard, il mourut à son tour.

Ernest Bertrand laissait à ses enfants une fortune importante. Il avait été très économe, pour ne pas dire avare, et aussi très procédurier, en particulier lorsqu'il

s'agissait de son argent. Outre le procès contre son épouse, il avait aussi engagé une procédure contre la commune de Saxon, le canton du Valais et contre le couple Dirac qui avait élevé les enfants d'Angreville après la mort de leur père Jacques-Etienne d'Angreville. Il accusait Jeanne, la mère de Marie, et son second époux Louis-François Dirac d'avoir mal administré le patrimoine des enfants d'Angreville et de s'être enrichis à leurs dépens.

Dans les dernières années, il semble que sa relation avec la famille Dirac se soit améliorée, car Marie avait désigné sa mère Jeanne Dirac, comme marraine de son plus jeune enfant, Adrien. Peut-être était-ce déjà là un acte de rébellion contre son époux. Sur ce point au moins, elle avait réussi à s'imposer.

Adrien évoquait plus tard le souvenir d'une visite à la demi-sœur de sa mère, sa tante Anaïs Dirac.

On raconte qu'Anaïs, en 1886, s'était occupée d'Adrien, âgé de deux ans, alors qu'il faisait une forte grippe. Anaïs était sage-femme et de ce fait avait une formation médicale. Cela correspond vraisemblablement au moment où Marie fut chassé de la maison par son mari. Il est étonnant qu'Ernest ait confié son petit garçon plus volontiers à « l'ennemie d'autrefois » qu'à son épouse rebelle et mère du petit.

27

Marie revint d'Allemagne avant le décès d'Ernest. Très dépensière, elle avait dilapidé tous ses biens et elle était totalement ruinée. Elle s'établit à Saxon, au lieu même où habitaient son ex-mari et leurs enfants.

Une misère connue dans tout le canton

Soucieux du renom de la famille, ses enfants lui firent une petite rente. On dit même qu'Ernest avait ordonné à sa fille Aglaë de distraire un peu de l'argent du ménage pour le donner à sa mère. Ces « dons » étaient toutefois calculés au plus juste, car les enfants étaient d'avis que, dans la quarantaine, quelqu'un était encore en état de gagner soi-même sa vie.

Marie vivait à Saxon dans une modeste chambre sous les toits. Petit à petit, elle vendit encore quelques objets qui lui restaient de l'héritage des d'Angreville, tout en quémandant régulièrement de l'argent à ses enfants. Elle se plaignait de ce que les 35 francs qui lui étaient alloués chaque mois, servent uniquement à payer le loyer et à acheter un peu de pain et de lait. Aussi, sollicitait-elle d'anciens amis de la famille, se plaignant amèrement de ce que ses enfants ne l'aident pas suffisamment.

Avec autant de frustration que d'amertume, Marie s'adonna à la boisson. Elle avait été à l'abri de tous soucis financiers tant dans son enfance que durant sa vie conjugale. Ainsi elle n'était guère préparée à devoir subvenir à ses besoins et à gérer ses finances.

Ses enfants se mirent d'accord pour payer sa retraite dans un foyer pour personnes âgées. Indignée, elle refusa d'aller dans « un asile de vieillards ». Là-dessus, elle menaça Adrien de le diffamer dans tout le canton en racontant partout que son fils voulait enfermer sa mère dans un « asile ». Jules prit le parti de sa mère et rappela à Adrien que finalement leurs deux parents étaient tous deux à blâmer dans cette affaire de divorce. Adrien fut outré de ce que l'on salît le nom de son père. Les deux frères se brouillèrent. Toute l'affaire montre bien comme Jules avait souffert du fait qu'Adrien était le fils préféré, et combien Adrien révérait encore feu son père. Toutefois, Adrien continua d'assister sa mère par devoir, une mère qui était toujours insatisfaite.

Donnant suite aux doléances de Marie, la Commune de Saxon intervint et plainte fut déposée contre les frères et sœurs Bertrand accusés d'avoir négligé leur mère, dont la misère dans laquelle elle se trouvait était connue dans tout le canton.

On interdit à Marie de rencontrer ses petits enfants. Elle en souffrit énormément. Ses enfants voulaient-ils ainsi la punir pour les plaintes qu'elle avait adressées à la Commune ? Pour sa famille elle restait une

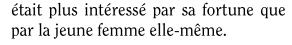
« pécheresse » qui n'était pas fréquentable. Son ex-mari, au contraire, était présenté comme un père aimant qui s'était dévoué sans compter pour élever des enfants « abandonnés » par leur mère.

Adrienne Bertrand, une fille d'Adrien, ne pouvait oublier le jour où sa grand-mère, pour la voir, s'était rendu près de l'école. Elle s'était informée auprès des enfants qui sortaient de l'école, car elle ne savait absolument pas qui était sa petite-fille. Les enfants appelèrent Adrienne qui, lorsqu'elle vit la vieille dame, prit la fuite. Elle se doutait bien qu'il s'agissait de sa grand-mère dont on n'avait jamais parlé à la maison mais beaucoup dans le village. Elle avait peur d'elle mais aussi des commérages des autres enfants. Devenue adulte, elle regretta son geste car elle était sûre d'avoir fait, ce jour-là, beaucoup de chagrin à sa grand-mère.

Marie continua de décliner jusqu'à sa mort le 15 mars 1934. Jusqu'à la fin, elle refusa de se laisser « emprisonner » dans un home. Elle s'était toujours démenée pour pouvoir vivre à sa façon et elle n'aurait jamais supporté les règles d'un foyer. Marie fut inhumée dans l'intimité à Saxon. Les deux filles d'Adrien s'occupèrent de l'entretien de sa tombe jusqu'à ce que, 25 ans plus tard, celle-ci ne soit désaffectée.

Qu'est-il advenu de ses enfants?

• L'aînée, Aglaë Bertrand, dite Mimi (1879-1938) succomba au charme d'un allemand, Victor Schmitz qui, comme on le comprit plus tard,



Le couple eut deux enfants : Jacques et Colette. Cette union se termina aussi par un divorce.

Mimi se retira dans la maison familiale de Saxon. Jacques et Colette n'eurent pas de descendants.

Une petite-nièce se souvient que tante Mimi était plutôt corpulente avec l'âge. Quand elle s'habillait pour se rendre à l'église le dimanche, elle devait mettre son chapeau avant le corset car après il lui était impossible de lever les bras. Sa sœur Marie-Louise tirait sur ce corset de toutes ses forces pour permettre à Mimi d'avoir une « certaine » taille.



Aglaë Schmitz née Bertrand

27

• Marie-Louise Bertrand (1880-1949) épousa Edmond Ribordy. Ils eurent quatre enfants : Gabrielle, Antoine, Georges et Max. La fa-

mille habita d'abord à Bex, puis à Saint-Maurice où Edmond qui était chef de la Halle aux Marchandises se fit construire une maison, sise derrière l'ancien hôtel

de la Gare.

Edmond s'engagea en politique. Il fut député au Grand Conseil. L'apiculture était sa passion. Marie-Louise et Edmond ont eu quatre enfants et une descendance nombreuse dont Antoine Ribordy, père de Léonard, co-auteur de ces lignes.

• Jules Bertrand (1882-1943)⁴ étudia la pharmacie. Il s'établit tout d'abord à Chexbres jusqu'en 1933, puis à Saint-Maurice. Il fut sous-préfet du District de Saint-Maurice (1931-1943), Vice-président de la Société Suisse des Traditions Populaires (1942-1943) et rédacteur des *Annales Valaisannes* (1920-1943).



Marie-Louise Ribordy née Bertrand à 25 ans

Il nous a laissé de nombreux témoignages de son savoir. En 1908, il épouse Sylvie Bioley de Saint-Maurice. Le couple aura six enfants : Guy, Anne-Marie, Renée, Alix, Charles et Jean – tous resteront sans descendance.

Adrien Bertrand (1884-1947) aurait voulu exercer la profession d'architecte, mais il finit par devenir agriculteur diplômé. Il exploitera des années durant le domaine de la famille au Pérosé à Saxon, de la vigne en particulier.

C'est lui qui importa et greffa ce qu'on a appelé le « plan direct », pour lutter contre le phylloxéra qui ravageait les vignobles locaux.

Adrien était un père aimant, un patron juste et un citoyen estimé. Il apportait son soutien à des oeuvres de bienfaisance. Il fut conseiller municipal durant huit ans.

Avec Denise Rey, son épouse, ils eurent deux enfants : Adrienne (Didette), maîtresse de gymnase, professeur de Latin et de Français

^{4.} Cf. également sa notice publiée dans le bulletin de l'Aveg-WVFF n° 19, p. 15.

27

et Marie-Louise (Rily), psychologue. Toutes deux sont restées célibataires. Adrien est mort de la gangrène à l'âge de 63 ans. Ils vécurent à Saint-Maurice dans la maison des Bertrand qui existe encore à l'entrée de Saint-Maurice, côté Martigny.





Sources:

Notes sur l'histoire de la famille Bertrand par Léonard Ribordy, arrière-petit-fils de Marie Bertrand née d'Angreville.

L'essentiel des informations recueillies sur les familles d'Angreville et Bertrand de Saxon et de Saint-Maurice lui a été dicté par Adrienne Bertrand dite Didette en l'an 2000 quelque temps avant son décès et a fait l'objet d'un recueil déposé aux archives du musée de Saxon le 30 avril 2016.

Descendance de Gondebald Dangreville, apparenté à la famille Dirac de Saint-Maurice.

La descendance de ce fils d'Etienne Dangreville émigré en Argentine, a été retrouvée sur plusieurs sites internet de généalogie consultés par Gisela Dirac-Wahrenburg. Elle entretient une correspondance avec les membres de la famille argentine.